

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)	X	
	Ste-Sophie	Lorraine Couët		X
	Ste-Sophie	Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	André Boucher		X
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne	X	
	St-Jérôme	Céline Mul		X
	Ste-Sophie	Ronald Gill	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	<i>Vacant</i>		N/A
		<i>Vacant</i>		N/A
	MRC de la Rivière du Nord	Josée Yelle	X	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Keven Renière	X	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	<i>Vacant</i>		N/A
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan	Georges Raymond		X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Maryse Blanchette		X
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal		X
		Sylvie Roy Julie Ouellet		X
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	Gilles Bertrand		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Anne-Marie Alary		X
		Étienne Gauthier		X

WASTE MANAGEMENT

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques
M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur
Mme Camille Montreuil, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie

Bureaux de Waste Management, Sainte-Sophie

2535, 1^{ère} rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7

2 décembre 2021, 19 h

Ordre du jour (proposition)

19 h	Mot de bienvenue
19 h 05	Approbation de l'ordre du jour Approbation du compte rendu (réunion du 8 septembre 2021) Publication dans le journal <i>Le Contact</i>
19 h 10	Actions de suivi (N/A)
19 h 10	Bilan de l'année écoulée <ul style="list-style-type: none">• Contribution au fonds de fermeture• Contrôle des goélands• Bilan annuel des plaintes
19 h 30	Point statutaire – suivi des travaux de la zone 5B
19 h 35	Pause
19 h 40	Point statutaire – suivi sur la future zone 6 <ul style="list-style-type: none">• Conditions du décret
19 h 50	Plan d'urgence
20 h	Registre des plaintes (<i>traité lors du bilan annuel</i>)
20 h	Divers et prochaines réunions
20 h 05	Fin de la rencontre

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière
2 décembre 2021



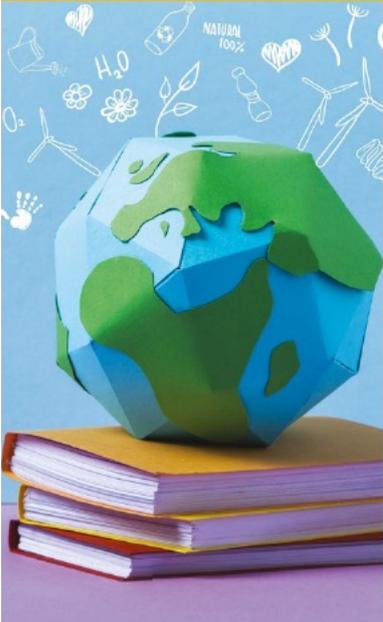
Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Publication dans le journal *Le Contact*
- Bilan de l'année écoulée
- Point statutaire - suivi des travaux de la zone 5B
- Point statutaire - suivi sur la future zone 6
- Plan d'urgence
- Registre des plaintes (*traité lors du bilan annuel*)
- Divers et prochaines réunions



Publication dans le journal *Le Contact*

**CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**



Le 8 septembre dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une troisième fois en 2021. Cette rencontre a permis aux membres d'échanger sur la performance environnementale de Waste Management (WM) ainsi que sur des travaux et projets en cours sur la propriété.

D'abord, WM a présenté les résultats du suivi des eaux de lixiviation, soit les eaux de précipitation pompées au fond des cellules d'enfouissement, qui sont ensuite traitées directement sur le site. Ces suivis, réalisés chaque semaine, permettent de s'assurer que les normes sont respectées et d'effectuer des ajustements au besoin.

WM a aussi présenté les résultats de ses suivis liés aux biogaz, visant à s'assurer que les concentrations à la surface du site respectent les normes fixées par le ministère. En 2021, aucun dépassement n'a été identifié.

Puis, WM a présenté l'avancement des travaux en cours sur la propriété. Au moment de la rencontre, la dernière cellule de la zone 5 s'apprêtait à être mise en service. La prochaine cellule sera localisée sur la zone 6, soit la zone ayant fait l'objet d'audiences publiques en 2020.

Enfin, WM a effectué le suivi de plusieurs projets environnementaux en place sur la propriété, incluant une plantation d'asclépiades (habitat pour le papillon monarque). À ce sujet, WM a expliqué que les essais réalisés sont concluants et que, pour cette raison, la superficie de la plantation a été agrandie.

Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmste-sophie.org/>

Page 3

Publication dans le journal *Le Contact*



COMITÉ DE VIGILANCE, HOMMAGE AU PRÉSIDENT

La Municipalité de Sainte-Sophie remercie monsieur Yvon Berthiaume pour son implication des 17 dernières années au sein du comité de vigilance. Président depuis 2004, il a été l'un des Pères fondateurs de cet important comité créé en 2003, qui a élevé à un très haut niveau les critères environnementaux du site d'enfouissement de Waste Management au bénéfice d'un développement durable.

Citoyen engagé, son apport bénévole a contribué de manière significative à l'innovation de concepts et d'un espace agro-environnemental. Monsieur Berthiaume est un homme possédant de nombreuses qualités et un leadership exceptionnel. Son dévouement et son intérêt ont assuré un cadre de vie sain et sécuritaire pour la communauté. Un immense merci pour votre bienveillance soutenue et marquée.

Bilan de l'année écoulée

- Contribution au fonds de fermeture
- Contrôle des goélands
- Bilan annuel des plaintes



Contribution au fonds de fermeture

Rappel :

- WM a l'obligation de constituer un fonds pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture du site (période d'au moins 30 ans)
- Depuis 2016 : 1 seul mécanisme, la fiducie, qui couvre les travaux de post-fermeture pour l'ensemble du site
 - Accord nécessaire du MELCC pour retirer des sommes
- Sommes versées sur chaque tonne reçue
- Montant fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture



Contribution au fonds de fermeture

- Taux en vigueur jusqu'en novembre 2022 pour la zone 5B :
2,01 \$ par tonne
- Fonds requis en 2022 : 29,9 millions \$

Année	Montants versés
2016	2 203 935 \$
2017	2 601 260 \$
2018	1 967 582 \$
2019	1 491 334 \$
2020	2 019 736 \$
2021	2 019 735 \$
Total accumulé (31 octobre 2021)	29,4 millions \$
Total à accumuler en 2040	65,5 millions \$



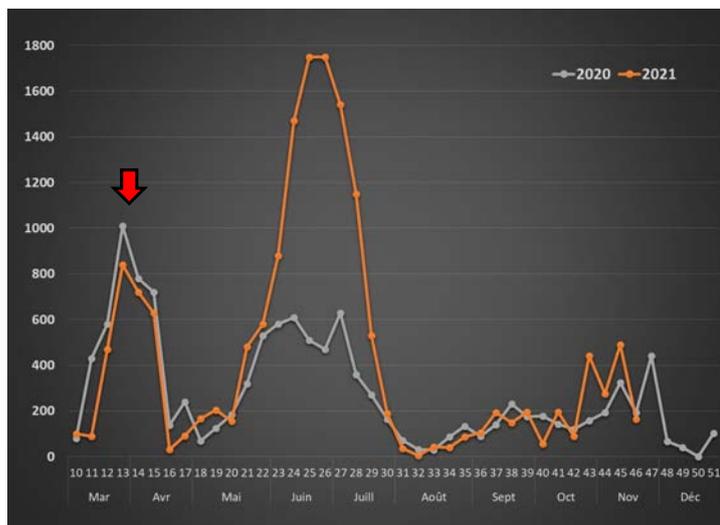
Gestion des goélands

- 10^e année des opérations sur le site (depuis 2012)
- Pyrotechnie
 - Cartouches détonantes et sifflantes
- Effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie entraînés
 - Du lundi au vendredi, de Mars à Décembre
 - Réalisé par des biologistes et des technicien(ne)s en gestion de la faune
 - Buses de Harris et faucons hybrides
 - Méthode silencieuse et écologique
 - L'oiseau de proie pourchasse les goélands afin qu'ils quittent le site
 - Les goélands reconnaissent instinctivement les buses et les faucons comme des prédateurs
 - Danger réel → les goélands ne s'y habituent pas → TRÈS EFFICACE
- Recouvrement des déchets à la fin de chaque journée de travail

Objectif : Limiter les opportunités que pourraient avoir les goélands pour se nourrir ou se reposer sur le site



Gestion des goélands



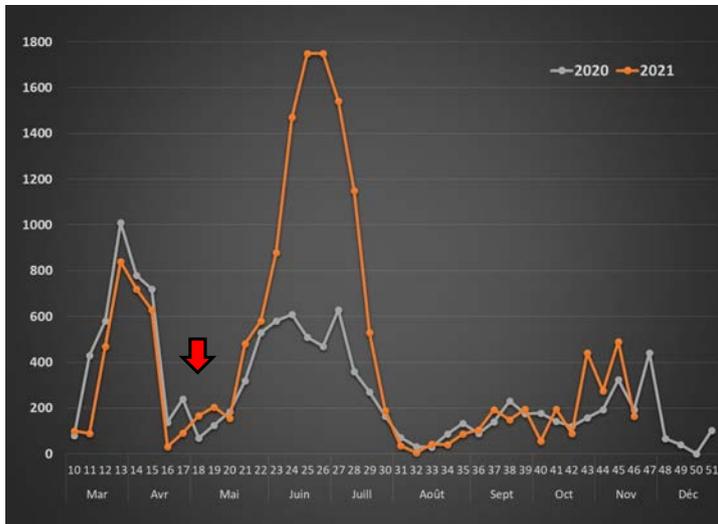
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands effarouchés quotidiennement au front de déchets en 2020 et 2021

Migration printanière

- Arrivée massive de goélands ayant hiverné sur la côte Est américaine
- Ils refont leurs réserves énergétiques suite à l'effort de migration
- Pic d'achalandage de la mi-mars à la mi-avril



Gestion des goélands



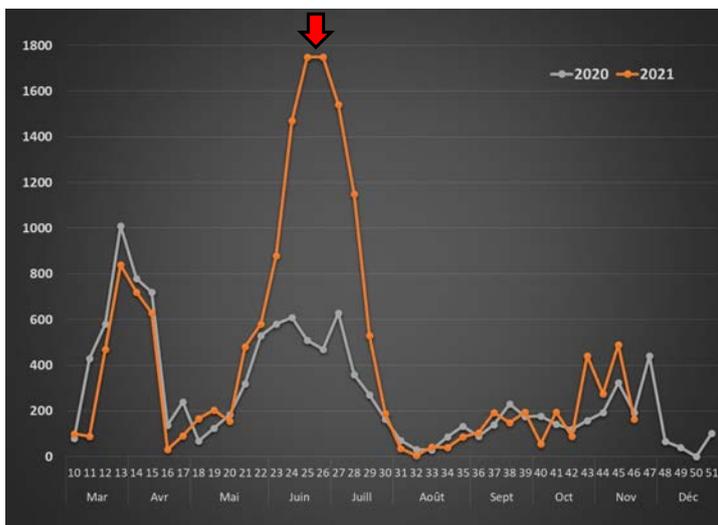
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands effarouchés quotidiennement au front de déchets en 2020 et 2021

Période de nidification

- Les goélands s'affairent à la construction du nid, la ponte puis l'incubation des œufs..
- Ils restent près des colonies où ils se reproduisent (< 60 km)
- Plusieurs grosses colonies situées à proximité du site d'enfouissement.
- Au printemps, ils s'alimentent surtout dans les terres agricoles (labour, ensemencement)
- Faible achalandage de la mi-avril à la mi-mai



Gestion des goélands



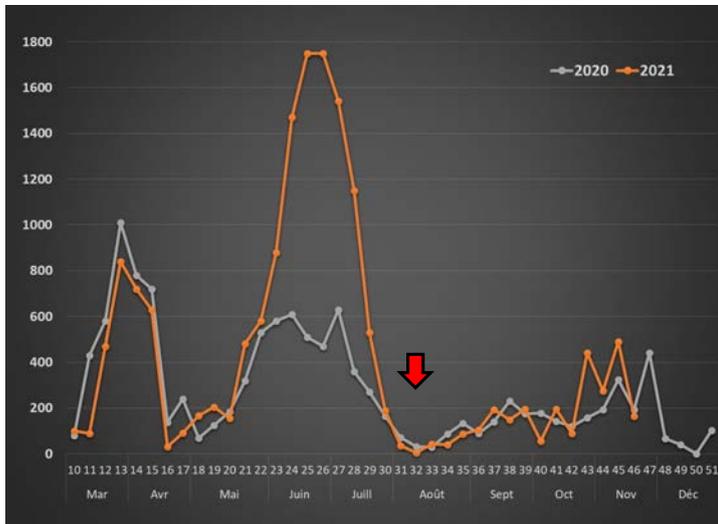
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands effarouchés quotidiennement au front de déchets en 2020 et 2021

Période d'élevage des jeunes

- Les premières éclosions ont lieu vers la mi-mai.
- Les parents font plusieurs aller-retour par jour en quête de nourriture pour leurs oisillons
- 30% plus de déplacements journaliers que durant la période d'incubation des œufs
- Se nourrissent moins dans les terres cultivées
- Achalandage très élevé en juin et au début juillet



Gestion des goélands



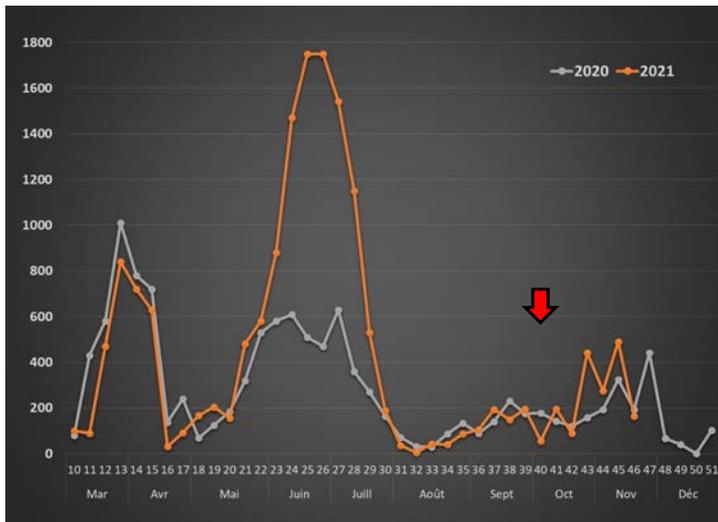
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands effarouchés quotidiennement au front de déchets en 2020 et 2021

Dispersion hors des colonies

- Fin de l'élevage des jeunes
- Dispersion des juvéniles et des adultes hors des colonies
- À cette période de l'année, les goélands s'alimentent surtout dans les villes
- Dilution de la population fréquentant le site d'enfouissement
- Faible achalandage en août



Gestion des goélands



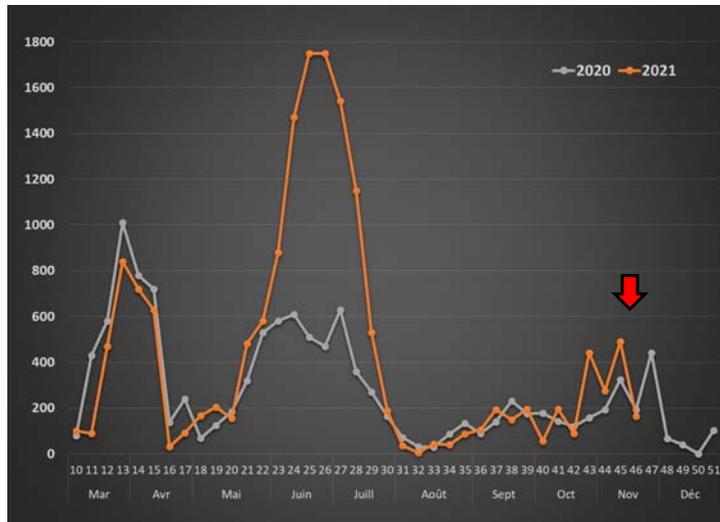
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands effarouchés quotidiennement au front de déchets en 2020 et 2021

Préparation à la migration

- Les goélands s'alimentent intensément pour faire des réserves de graisses
- Présence parfois sporadique au L.E.T. car ils se nourrissent également dans les champs
- Achalandage modéré de septembre à octobre



Gestion des goélands



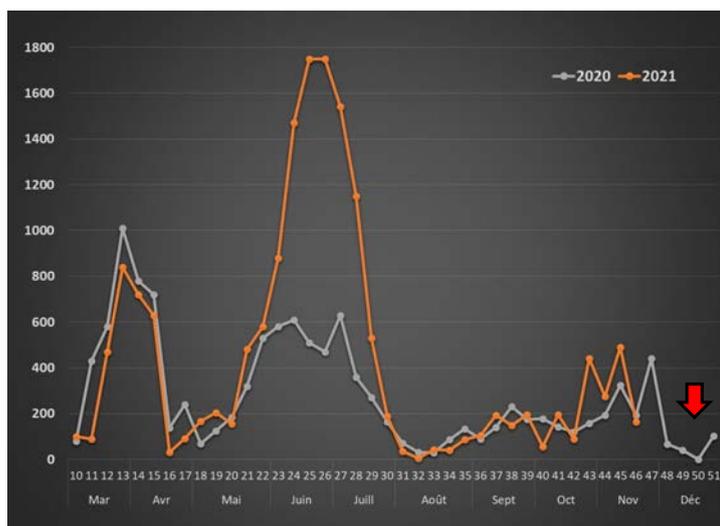
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands effarouchés quotidiennement au front de déchets en 2020 et 2021

Migration automnale

- Les premières chutes de neige rendent indisponible la nourriture dans les champs et incitent les goélands à se nourrir davantage au L.E.T.
- Hausse de l'achalandage en novembre.
- Les goélands à bec cerclé quittent définitivement vers le Sud vers la mi-novembre
- Retard cette année en raison des températures anormalement douces



Gestion des goélands



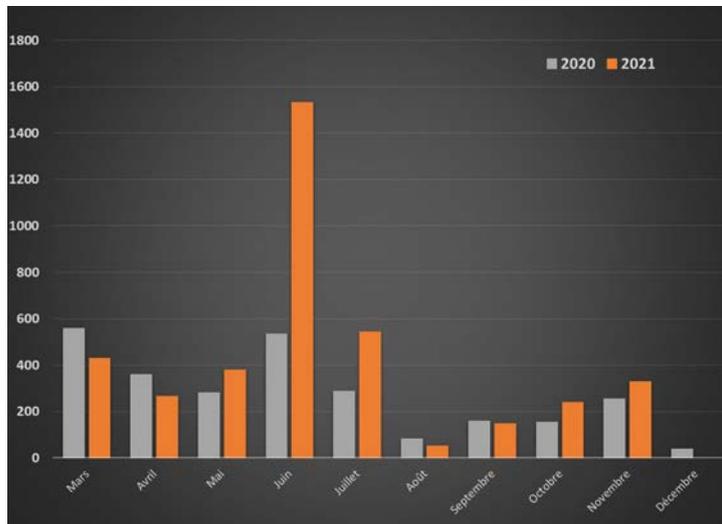
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands effarouchés quotidiennement au front de déchets en 2020 et 2021

Hiver

- Le L.E.T. est fréquenté par des goélands argentés et marins (plus adaptés au froid)
- Beaucoup moins nombreux
- Comportement moins dérangeant
- Les opérations d'effarouchement sont suspendues en janvier et en février



Gestion des goélands



Moyennes mensuelles
du nombre maximal de
goélands effarouchés
quotidiennement au
front de déchets en
2020 et 2021

** Note : données partielles en
date du 12 novembre 2021*



Gestion des goélands

Conclusion :

- L'effarouchement est effectué aux installations de Ste-Sophie depuis 2012, sur une base volontaire, afin de limiter les nuisances potentiels dans le voisinage.
- Les méthodes proposées par notre spécialiste sont très efficaces et rencontrent les attentes.



Bilan annuel des plaintes

- 7 plaintes enregistrées à ce jour en 2021

Nature de la plainte	Nombre d'interventions	Résumé - mesures correctives
Camionnage via le Rang Sainte-Marguerite	7	Les règles d'accès au site, incluant les routes préférentielles sont répétées.

- Une plainte enregistrée depuis la dernière rencontre

Date de la plainte	Température	Plaignant	Nature de la plainte	Mesures correctives
30 Sept	N/A	Citoyen	Camion de déchets (client) circulant via le rang Sainte-Marguerite vers le site	Le camionneur a été intercepté à son arrivée au site et les règles d'accès, incluant les routes préférentielles, lui ont été remises. (Nouveau chauffeur)



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 39

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 40

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 41

Suivi sur la future zone 6

- Conditions du décret



Suivi sur la future zone 6

- Décret gouvernemental d'autorisation 1227-2020 obtenu en novembre 2020 à la suite du processus complet d'évaluation environnementale et d'examen des impacts sur l'environnement
- Autorisation ministérielle obtenue de la direction régionale du ministère en octobre 2021 pour la construction des cellules
- Demande d'autorisation pour l'exploitation de la zone 6 en cours d'analyse au ministère
- Mise en service de la première cellule de la zone 6 prévue à l'automne 2022



Page 43

Conditions du décret

Condition 3 - Plan de compensation pour la perte de milieux humides

- L'étude d'impact sur l'environnement a permis de caractériser 18 hectares de milieux humides (MH) qui doivent être compensés
- La condition 3 offre la possibilité de compenser les pertes par:
 - une contribution financière calculée par le ministère, ou
 - l'exécution de travaux visant la création ou la restauration de MH
- Par l'entremise de ses consultants, WM a mené un inventaire de terrains ayant un potentiel de création ou de restauration de milieux humides en vue de faire un projet de compensation par des travaux
- Après une analyses des options sur les terrains inventoriés, compte tenu des défis techniques et enjeux environnementaux, il a été décidé de procéder par une compensation financière au montant de 3 476 000\$ versés au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État.



Page 44

Conditions du décret

- **Condition 10 - Garanties financières pour la gestion postfermeture**
 - WM doit continuer de constituer une réserve financière, appelée fonds de postfermeture, pour financer les activités de suivi environnemental pour une période minimale de 30 ans après la fermeture du site.
 - Les fonds sont déposés dans une fiducie et WM devra obtenir l'accord du ministère pour décaisser des fonds dédiés aux obligations postfermeture. Révision triennale de la contribution.
 - Les éléments contenus dans la condition 10 sont en tous points semblables aux obligations actuellement en vigueur dans le décret couvrant l'exploitation de la zone 5.
 - Un total de 65 millions \$ devra être amassé d'ici 2040.



Page 45

Suivi des travaux sur la zone 6



Page 46

Suivi des travaux sur la zone 6



Page 47

Suivi des travaux sur la zone 6



Page 48

Plan d'urgence



Plan d'urgence

- **Objectifs du plan d'urgence :**
 - Identifier les situations d'urgence potentielles auxquelles le site, les employés et toute autre personne présente sur le site et les populations environnantes sont exposés;
 - Identifier les mesures nécessaires permettant de se préparer et de réagir rapidement, adéquatement et efficacement en situation d'urgence;
 - Prévoir les communications entre les intervenants internes et externes;
 - Prévoir les ressources nécessaires pour les interventions et un rétablissement rapide après la situation d'urgence.



Plan d'urgence

- **Le plan d'urgence**
 - Intègre les différentes exigences légales applicables en un seul plan (ainsi que les procédures spécifiques au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie)
 - Comprend, notamment :
 - L'ensemble des contacts pertinents, accessibles facilement en cas d'urgence (services d'urgence, municipalité, fournisseurs, etc.)
 - Des protocoles spécifiques pour les différentes urgences potentielles
 - Est connu au sein de l'entreprise, et prêt à être utilisé en tout temps (procédure d'intégration, simulations périodiques, etc.)
 - Est mis à jour annuellement
 - Ou plus fréquemment, au besoin (ex. à la suite d'une simulation)



Plan d'urgence

- **Exemples de scénarios prévus au Plan d'urgence**
 - Incendies
 - Explosions
 - Déversement / fuite
 - Détection de gaz
 - Chute dans les bassins
 - Pannes de courant
 - Problèmes majeurs liés au système informatique
 - Sinistres naturels (incendies, tremblements de terre, glissements de terrain, etc.)
 - Orages violents / foudre
 - Tornades
 - Situations hivernales extrêmes / tempête hivernale
 - Alerte à la bombe



Registre des plaintes

- *Traité lors du bilan annuel*



Divers et prochaine réunion



Divers et prochaine réunion

Dates proposées pour 2022

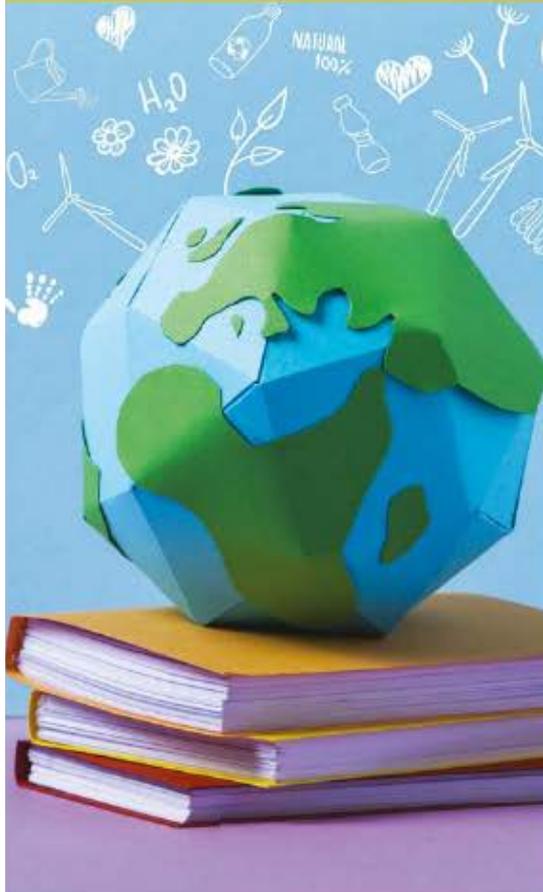
- 17 mars 2022
- 16 juin 2022
- 14 septembre 2022
- 1^{er} décembre 2022

Prochaine rencontre

- Validation du rapport annuel
- Validation du calendrier annuel 2022
- Travaux en cours et à venir



CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE



Le 8 septembre dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une troisième fois en 2021. Cette rencontre a permis aux membres d'échanger sur la performance environnementale de Waste Management (WM) ainsi que sur des travaux et projets en cours sur la propriété.

D'abord, WM a présenté les résultats du suivi des eaux de lixiviation, soit les eaux de précipitation pompées au fond des cellules d'enfouissement, qui sont ensuite traitées directement sur le site. Ces suivis, réalisés chaque semaine, permettent de s'assurer que les normes sont respectées et d'effectuer des ajustements au besoin.

WM a aussi présenté les résultats de ses suivis liés aux biogaz, visant à s'assurer que les concentrations à la surface du site respectent les normes fixées par le ministère. En 2021, aucun dépassement n'a été identifié.

Puis, WM a présenté l'avancement des travaux en cours sur la propriété. Au moment de la rencontre, la dernière cellule de la zone 5 s'apprêtait à être mise en service. La prochaine cellule sera localisée sur la zone 6, soit la zone ayant fait l'objet d'audiences publiques en 2020.

Enfin, WM a effectué le suivi de plusieurs projets environnementaux en place sur la propriété, incluant une plantation d'asclépiades (habitat pour le papillon monarque). À ce sujet, WM a expliqué que les essais réalisés sont concluants et que, pour cette raison, la superficie de la plantation a été agrandie.

Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmste-sophie.org/>